



Compte-rendu de la CAPL B du 12 juin 2019

Circonstances très particulières pour cette CAPL intervenant seulement quelques jours après l'annonce de la Géographie Revisitée, dynamitage du réseau de la DGFIP. Les déclarations liminaires des 4 organisations syndicales représentées se sont accordées sur la destruction du réseau et les conséquences sur l'emploi qu'aura la nouvelle géographie.

Si la Direction reconnaît que la communication a été mal faite, comme d'habitude elle se défousse sur la Centrale. Le feu vert devait être donné par le ministre de tutelle en même temps, dans toutes les régions. « Le manque de communication a permis d'éviter les peurs des collègues » d'après la direction Or les documents de la géographie revisitée ont été distribués dès mardi dans le département de la Loire et ceux du département du Nord sont connus depuis des lustres. Lorsque la CGT (et les autres OS) avaient demandé la diffusion des plans de la Géographie Revisitée le 2 avril, la Direction avait répondu que celle-ci serait connue fin avril et qu'elle ne pouvait la dévoiler par **loyauté** envers ses supérieurs. Là celle-ci n'a en revanche montré aucune loyauté envers les agents, ceux-ci étant tenus dans l'expectative jusqu'à quelques jours après la fin des demandes de mutations locales, sans doute pour éviter que les agents quittent de manière précoce les services condamnés.

La vie des services se doit de continuer, dans « une logique de réorganisation respectueuse du collectif et des agents ». Deux mots d'ordre – plus de présence au public – au moindre coût.

La Direction veut « un partenariat » avec les organisations syndicales « pour éviter d'affoler nos collègues ». Elle souhaite qu'ensemble nous accompagnons ceux qui auraient « du mal à analyser » et « n'ont pas les compétences préalables » pour comprendre ces réformes.

Comme d'habitude en Macronie, lorsque le *vulgum pecus* fait part de son mécontentement on met en doute son intelligence.

Concernant les futures règles de gestion (départementalisation des affectations nationales, et pouvoir absolu de la Direction locale pour les affectations au nom de la nécessité de service), la Direction parle des « règles actuelles inhumaines, car elles ne tiennent pas compte des besoins des agents ». On verra plus tard ce que veut dire l'humanité pour la Direction.

Suite à une question de Solidaires concernant le blocage des postes : ceux-ci sont de fait bloqués pour des raisons de nécessité de service. De même pour les affectations en Direction, les agents étant affectés purement en fonction des nécessités de service.

Quant aux suppressions d'emplois, rien de précis, si ce n'est qu'une moyenne de 12 % semble « raisonnable », avec une ventilation différente en fonction des services.

On peut déjà se préparer aux CAP des prochaines années, qui ne suivront plus qu'une seule règle : le fait du Prince !